



# USSAC

Septembre  
2026

## INFOS #1



# Retour de l'accueil à la mairie !

LE NOUVEAU  
CONSEIL MUNICIPAL

PORTRAIT D'AGENT

VIE ASSOCIATIVE



Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)  
Par : Maxence M  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)



Chères Ussacoises, chers Ussacois,

Ussac Infos, la nouvelle revue bimestrielle, fait son entrée : un rendez-vous pour suivre l'actualité locale, les projets municipaux et les initiatives citoyennes.

L'été que nous venons de traverser nous a rappelé combien la solidarité et la mobilisation collective sont essentielles face aux aléas climatiques. Lors de l'épisode de canicule, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été activé pour accompagner au mieux les personnes les plus vulnérables. Je remercie chaleureusement les élus et les agents municipaux qui se sont pleinement mobilisés pour contacter nos aînés, proposer des solutions adaptées et veiller à leur bien-être.

Je tiens également à souligner que la climatisation installée à l'école élémentaire a permis de maintenir l'accueil des élèves durant cette période éprouvante. Cet équipement a offert aux enfants et aux équipes éducatives des conditions adaptées, assurant ainsi la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles.

Ce mois de septembre marque une nouvelle étape dans l'organisation de nos services municipaux : l'accueil de la mairie et les services mutualisés du Département, installés à la Maison du Département, seront désormais regroupés dans les locaux de la mairie. Ce rapprochement vise à faciliter vos démarches et à améliorer la qualité du service rendu aux habitants.

Dans la même volonté de proximité, nous expérimenterons l'ouverture de la mairie le samedi matin à partir du 12 septembre. Une permanence, assurée par un agent administratif et un élu, sera proposée pour vous écouter et répondre à vos besoins, afin d'offrir davantage de souplesse à celles et ceux qui ne peuvent se rendre en mairie pendant les horaires habituels.

Enfin, avant la fin de l'année, notre commune se dotera d'une police municipale. Ce nouveau service renforcera la tranquillité publique, la prévention et la proximité avec les habitants ; ses missions et son organisation vous seront présentées dans le prochain numéro d'Ussac Infos.

L'écoute, la disponibilité et l'intérêt général guident nos actions ; soyez certains que les élus et les agents municipaux restent pleinement mobilisés pour Ussac et ses habitants.

Avec toute ma considération.

Patrick CHANOURDIE

## Sommaire

- |                                          |                                             |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <b>P.3</b> - Infos pratiques             | <b>P.4/5</b> - Le nouveau Conseil municipal |
| <b>P.6</b> - Actualités diverses         | <b>P.7 à 9</b> - Les événements passés      |
| <b>P.9/10</b> - Les événements à venir   | <b>P.11 à 15</b> - Actualités communales    |
| <b>P.16</b> - Activité économique        | <b>P.17</b> - Les portraits                 |
| <b>P.18</b> - Les travaux                | <b>P.19 à 21</b> - Vie associative          |
| <b>P.22</b> - Expression de l'opposition | <b>P.23</b> - Agenda et état-civil          |

## Mairie d'Ussac

Place de la Mairie

19270 USSAC - 05 55 88 17 08

ussacmairie@orange.fr

www.ussac.fr

@villedussacofficiel

Ussac Infos : n°1 - septembre 2026

Directeur de la publication : Patrick CHANOURDIE

Directrice de la rédaction : Annabelle DHONDT

Chargé de rédaction : Maxence MAMY

Impression : Les imprimeurs Corrèziens







## Retour de l'accueil au sein de la mairie

À compter du 14 septembre, l'accueil de la mairie et les services du Département, jusqu'ici installés à la Maison du Département (MDD), seront réunis au sein de la mairie.

Ce déplacement des services, sans frais pour la collectivité, permet de proposer aux habitants un point d'accueil unique, plus accessible et mieux adapté à leurs besoins. Il s'inscrit dans une volonté de renforcer le service public de proximité et de faciliter les démarches des usagers en leur permettant de retrouver, en un même lieu, les services dont ils ont besoin.

Pour renforcer encore cette proximité, la mairie sera également ouverte le samedi matin, de 9h à 12h, à compter du 12 septembre. Cette ouverture sera mise en place à titre expérimental jusqu'au mois de juillet 2027. Chaque samedi matin, les habitants pourront être accueillis par un agent et un élu, afin de pouvoir obtenir des renseignements ou être orientés vers les services compétents.

Avec ce nouveau fonctionnement, la commune souhaite rendre le service public plus accessible, plus proche et plus disponible, en s'adaptant au mieux aux besoins et aux contraintes des habitants.

## Création d'une police municipale

La commune d'Ussac a engagé la création d'une police municipale. Les objectifs principaux seront le renforcement de la présence de terrain, la prévention, le dialogue, l'accompagnement des actions de sécurité au quotidien et la complémentarité avec les forces de sécurité de l'État. Ce nouveau service sera constitué d'un agent qui prendra ses fonctions à partir du 2 novembre 2026, avec une montée en puissance adaptée aux besoins. Une démarche qui s'inscrit dans une volonté de réactivité, d'accompagnement et de réponse aux habitants.

La municipalité informera les Ussacois des prochaines étapes de mise en oeuvre et d'organisation de ce projet.

## Aide aux devoirs

Le dispositif d'aide aux devoirs proposé par la commune aux élèves du CP au CM2 débutera à la rentrée 2026 (début en octobre - date à définir).

Nous recherchons toujours des bénévoles disponibles les lundis et jeudis de 17h15 à 18h15, pendant la période scolaire. Patience, bienveillance et connaissances de base en français et en mathématiques sont les principales qualités recherchées.

Vous êtes intéressé(e) ou souhaitez simplement en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [ussacmairie@orange.fr](mailto:ussacmairie@orange.fr) ou à vous présenter à l'accueil de la mairie.



# Le nouveau Conseil Municipal

## Patrick Chanourdie

Maire d'Ussac

Vice-président de la Communauté  
d'Agglomération du Bassin de Brive  
en charge de l'eau



### Les adjoints



#### Corinne BOUSQUET

1<sup>ère</sup> adjointe  
Finances et affaires générales  
Conseillère communautaire



#### Alain GENESTE

2<sup>ème</sup> adjoint  
Bâtiments et associations



#### Monique MAS

3<sup>ème</sup> adjointe  
Urbanisme et environnement



#### Jacques LACOMBE

4<sup>ème</sup> adjoint  
Voirie



#### Cindy REYNIER

5<sup>ème</sup> adjointe  
École et jeunesse

## Les conseillers municipaux



#### Thierry COUTURIER

Conseiller délégué  
Associations et bâtiments



#### Laurence RAFFAILLAC

Conseillère déléguée  
Social



#### Philippe CUYNET

Conseiller délégué  
Sécurité

### Majorité







**Karine NICOLAU-OLIVER**  
Conseillère déléguée  
Social



**Michel LACHAMBRE**  
Conseiller délégué  
Urbanisme



**Hélène STEPHANO**  
Conseillère déléguée  
Culture



**Francis TEYSSANDIER**  
Conseiller délégué  
Sport et matériel



**Annabelle DHONDT**  
Conseillère déléguée  
Communication



**Gérard FEYDEL**  
Conseiller délégué  
Bâtiments



**Aurélie VAUZOU**  
Conseillère déléguée  
École et jeunesse



**Pierre-Clément BRUNET**  
Conseiller municipal



**Brigitte LONGY**  
Conseillère municipale



**Julien ROBIN**  
Conseiller municipal



**Valérie PLANADE**  
Conseillère municipale



**Michel ROUHAUD**  
Conseiller municipal



**Jean-Philippe BOSSELUT**  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire



**Joëlle GOULMY**  
Conseillère municipale



**Philippe BATISTA**  
Conseiller municipal



**Catherine LÉVÊQUE-CHEVREUIL**  
Conseillère municipale



**Pascal CASTELLI**  
Conseiller municipal



**Vincent DUROT**  
Conseiller municipal



### Rencontre élus/personnel

Les élus et le personnel communal se sont retrouvés à la salle polyvalente pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et des échanges. Les élus se sont présentés individuellement, tandis que les agents ont présenté leurs différents services, permettant à chacun de se connaître et de mieux comprendre les missions de la collectivité.



### Lutte contre les cambriolages

#### LES BONS RÉFLEXES



##### Protégez votre domicile

Verrouillez portes, fenêtres, volets et garage, même pour une courte absence.



##### Ne signalez pas votre absence

Évitez de le faire sur les réseaux sociaux ou sur votre messagerie.



##### Simulez une présence

Utilisez un minuteur pour la lumière, faites relever votre courrier.



##### Soyez attentif à votre voisinage

Surveillez les domiciles inoccupés et signalez tout comportement suspect.



##### En cas de doute, appelez

Contactez la gendarmerie (17) en cas de comportement suspect.



### Don de sang

Communiqué de monsieur Patrick Coulon, président des Donneurs de sang de Brive

Le don de sang ne va pas de soi. Sinon, tous les donneurs potentiels se rendraient régulièrement à une collecte, et les besoins seraient largement couverts. Il faut donc en parler le plus souvent et le plus largement possible. Dans notre région Nouvelle Aquitaine, il faut entre 900 et 1000 donneurs chaque jour pour répondre aux besoins des patients.

**La prochaine collecte de sang sur Ussac aura lieu le lundi 26 octobre 2026 de 15h30 à 19h à la salle polyvalente.**

Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous, dans votre milieu familial, amical, professionnel, sportif, et de la façon la plus simple possible. Toutes les personnes en bonne santé de 18 à 70 ans (jusqu'à la veille des 71 ans) peuvent venir à cette collecte. Il est recommandé de PRIVILÉGIER le rendez-vous ([dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) ou au 05 55 74 98 00), mais tous les donneurs seront accueillis, Y COMPRIS SANS RENDEZ-VOUS.

Les précautions à prendre avant le don : il faut bien manger et bien s'hydrater (50 cl dans l'heure qui précède votre don). N'oubliez pas de vous munir d'un document confirmant votre identité avec photo. Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e) d'autres donneurs. Plus de donneurs, plus de vies sauvées.

Vous êtes à deux pas de sauver des vies, votre prochain don, c'est à USSAC le 26 OCTOBRE prochain. Merci par avance aux Ussacois de leur mobilisation.







**Samedi 20 juin**

Cette année encore, le Gala de l'Association Danse et Loisirs a fait salle comble. Quel moment délicieux ! C'est sur ce thème que nos danseuses ont évolué et enchanté le public. Les tableaux se sont enchaînés et chacune, des plus petites aux plus grandes, a mis des étoiles et des paillettes dans les yeux des spectateurs. Ce gala clôture une année riche en émotions et déjà, les membres du bureau travaillent pour l'année à venir.

Vendredi 26 juin, Ussac a rendu hommage à madame Josette Delpy, à l'occasion d'une cérémonie organisée en mairie. Cette réception était l'occasion de saluer près de cinquante années consacrées au bénévolat. Son parcours est particulièrement lié au Comité des fêtes, dans lequel elle a assuré la présidence durant près de vingt-cinq ans.

Un grand merci à Josette pour son engagement !



**Vendredi 26 juin**



**Samedi 27 juin**

Comme chaque année, le Comité des fêtes a organisé son traditionnel repas Paëlla. Initialement prévu en plein air, l'événement s'est déroulé à la salle polyvalente en raison des fortes chaleurs.

Les convives ont pu apprécier la généreuse et savoureuse paëlla préparée par la Rôtisserie d'Olivier. Cette édition 2026 a également apporté une nouveauté gourmande : une glace à l'italienne proposée en dessert, réalisée par « Le Truck de Lisa ». La soirée s'est poursuivie sur une note musicale et dansante au rythme de l'orchestre Lou Parça, animé par Serge CONJAD, offrant à chacun l'occasion de partager un moment festif.

« Les Cravates en Bois », un groupe vocal d'une trentaine de choristes amateurs clermontois, se sont réunis pour interpréter un répertoire reliant deux caractéristiques : la chanson française et l'humour décalé.

Le groupe a interprété une vingtaine de chansons « a-capella ». Toutes les harmonisations des chants ont été subtilement composées par la Chef de Chœur, Caroline Saint-Martin. Les Ussacoises et les Ussacois ont répondu nombreux à ce rendez-vous estival, contribuant à faire de cette représentation un véritable moment de partage et de convivialité.



**Lundi 6 juillet**





## LES MERCREDIS DE JUILLET

Les cinq mercredis du mois de juillet se sont déroulés les marchés de producteurs de pays au parc des sports à Ussac.

Nous rappelons que ces marchés sont organisés en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze, qui était chargée de trouver 10 à 15 producteurs locaux par soirée, et la mairie d'Ussac qui a mis à notre disposition le bâtiment associatif. Un grand merci à ces partenaires, notamment aux élus qui sont venus régulièrement participer aux soirées !

Le reste de l'animation a été le fruit du travail des bénévoles des 14 associations membres (liste en fin d'article) et de cette association des associations, les Marchés d'Ussac. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur énergie, leur investissement dans toutes les tâches prévues, du matin jusqu'au soir, mais surtout pour leur entrain !

Cette année, un effort particulier a été porté à l'aspect local avec la mise en avant de nos producteurs, une bière blonde brassée localement (« La Gaillarde » par la brasserie TNT à Brive) et des partenariats avec Carrefour Contact et les établissements Gautier.

Nous sommes très heureux d'avoir partagé ces mercredis soirs avec vous et vous donnons rendez-vous l'an prochain ! Merci à tous !

(article rédigé par l'association « Les marchés d'Ussac »)



### Les associations membres de Marchés d'Ussac, par ordre alphabétique :

Association des Parents d'Élèves / Cercle Artistique : couleurs et pinceaux / Club de l'Amitié / Cochonnet Ussacois / Comité des Fêtes / Forme et Santé / Gratteux Ussacois / Los Ped Terros/ Running Club Ussacois / Saint Julien / Sport Canin 19/ Sports Ussac Découverte / Sunu Corrèze /Tennis Club Ussac.

NB: cette liste peut s'agrandir l'an prochain avec grand plaisir, n'hésitez pas à nous contacter à [marchesdussac@gmail.com](mailto:marchesdussac@gmail.com).





**Les lundis 27 juillet et 17 août** à 21h, le Pays d'art et d'histoire et la mairie d'Ussac ont organisé une visite théâtralisée pour une découverte originale de l'histoire de la commune.

Petits et grands sont partis en exploration, en compagnie d'une animatrice de télévision arrivée par erreur dans le village. Déboussolée, elle entreprend de visiter ce territoire mystérieux (ou presque). Chacun est venu à la rencontre d'habitants hauts en couleurs, sortis tout droit du passé pour conter l'histoire d'Ussac : paysannes, seigneurs et résistants ont fait (re)découvrir ce terrain ... connu ?

Portée par des comédiens amateurs et une médiatrice du patrimoine, cette visite a été mise en scène par Séverine Garde-Masias de la Compagnie Théâtre sur le fil. Une visite qui a duré environ 1h30.



## Événements à venir

### Septembre



Des plus anciens aux nouveaux, les Ussacois sont conviés à un après-midi et une soirée riches en partage et en découverte. Le **samedi 5 septembre**, le parc municipal des sports René Poinet accueillera pour la première fois le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants. Dès 16h30, le forum ouvrira ses portes au public. À 18h30, la municipalité accueillera officiellement les nouveaux habitants, dans un moment chaleureux et convivial. La soirée se poursuivra autour d'un apéritif.

Un temps fort de la rentrée à ne pas manquer! En cas de mauvais temps, l'événement sera maintenu et se déroulera à la salle polyvalente.

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel vide-grenier le **dimanche 13 septembre**, de 8h à 18h, au parc municipal des sports René Poinet. Une buvette et un espace de restauration seront proposés sur place. Les réservations sont à effectuer avant le 4 septembre.

Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune. Ils doivent être complétés, datés, signés, et accompagnés d'une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité ou d'une carte professionnelle. Le tarif est fixé à 2 € par mètre linéaire, à régler à l'ordre du Comité des Fêtes. Pour tout



renseignement ou réservation : 07 81 00 84 17.

Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)

Par : Maxence M.

[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)



Les Journées Nationales des Artistes (JNA) auront lieu les **2, 3 et 4 octobre 2026** à la salle polyvalente, pour une grande fête des arts graphiques et plastiques. Cet événement national, parrainé par le ministère de la Culture, invite les artistes à ouvrir leurs ateliers au public pour des rencontres directes, des expositions et des démonstrations.

Que vous soyez peintre, sculpteur, photographe ou artiste plasticien, c'est l'opportunité idéale de faire connaître votre travail, d'échanger avec les habitants et de valoriser la dynamique culturelle de notre ville.

Pour vous inscrire ou obtenir plus de détails sur le déroulement local, contactez madame Pascale Kuentz par mail à atelierkara@gmail.com ou par téléphone au 06 50 94 53 96.

Ne manquez pas ce rendez-vous majeur pour l'art vivant. Ensemble, faisons rayonner la créativité d'Ussac !

**Le dimanche 4 octobre**, la Fête de la Nature poursuivra cette dynamique, de 10h à 18h. Exposants, artistes, spécialistes et artisans proposeront une immersion au cœur de la nature et du savoir-faire. Les plus jeunes pourront également profiter d'animations.

Deux événements, un même week-end et une belle occasion de venir découvrir, échanger et partager en famille ou entre amis.



**Vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026**, Ussac se mobilisera à nouveau aux côtés du Téléthon, avec la responsabilité d'être **ville phare** cette année.

Pour préparer cette nouvelle édition placée sous le thème « Téléthon renversant », une réunion est organisée le vendredi 18 septembre à 18h30, à la salle polyvalente 1. Les élus du CCAS, les présidents d'associations et tous les Ussacois souhaitant s'impliquer dans cette action solidaire sont invités à y participer. Cette rencontre permettra notamment de découvrir les actions menées en collaboration avec les enfants des écoles, mais aussi d'organiser la passation du flambeau.

De plus amples informations vous seront communiquées dans votre édition de novembre d'Ussac Infos.

Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)

Page : Maxence M  
Ussac Infos #01 - Septembre 2026  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)





## Les bonnes pratiques du vivre ensemble

### ÉLAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES Un geste utile pour tous !



Tailler vos haies et branches  
qui dépassent sur la voie publique



Permettre le passage  
des camions de collecte



Assurer la sécurité  
des agents et des usagers



Eviter les détériorations  
du matériel

MERCI DE RÉALISER CES TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉGULIÈREMENT

0 800 204 054

Service & appel  
gratuits



[www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)



## RAPPEL Bruits de voisinage

Arrêté Préfectoral du 24 novembre 1999

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage (tondeuse, bétonnières, perceuses, etc..) doivent respecter des horaires précis :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

stop

BRUITS DE VOISINAGE  
Préservez la qualité  
de notre environnement



## Entretien des terrains

Article L2213-25 du CGCT

Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain ou de la partie de terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Si le propriétaire ou, en cas d'indivision, un ou plusieurs des indivisaires n'ont pu être identifiés, la notification les concernant est valablement faite à la mairie.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application du présent article.



# Activation du plan communal de sauvegarde (PCS)

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) a été déclenché par la commune depuis le dimanche 21 juin à 9h, à la suite du placement du Département de la Corrèze en vigilance rouge canicule. Une attention particulière est portée aux personnes de plus de 80 ans, considérées comme vulnérables lors des épisodes de fortes chaleurs. Ces personnes ont été contactées afin de s'assurer qu'elles ne rencontraient pas de difficulté particulière et de connaître leurs éventuels besoins. La salle climatisée du Conseil municipal et de l'eau ont été mis à disposition, afin de leur permettre de profiter d'un espace frais et d'une bonne hydratation.

Une action qui a mobilisé des agents municipaux et des élus afin d'assurer une présence et un accompagnement auprès des personnes les plus fragiles.

Le dispositif a pris fin le 31 août 2026. Nous avons contacté quotidiennement une vingtaine de personnes à risque.



## Urbanisme : RAPPEL

Vous avez réalisé une construction, une extension, une piscine ou des travaux ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable) ?

**Une fois les travaux achevés, vous devez transmettre à la mairie une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).**

La DAACT est une formalité obligatoire prévue par le Code de l'urbanisme. Elle permet au bénéficiaire de l'autorisation de déclarer officiellement la fin des travaux et à la commune de vérifier, si nécessaire, leur conformité avec l'autorisation délivrée. **Cette démarche doit être effectuée dans un délai de 30 jours suivant l'achèvement des travaux.**

À noter que la DAACT est une démarche à effectuer auprès de la mairie au titre du Code de l'urbanisme. La déclaration foncière, elle, est une démarche à effectuer auprès des services fiscaux pour la mise à jour de votre situation fiscale. Ces deux formalités sont distinctes et l'une ne remplace pas l'autre.

Pour les permis de construire portant sur une maison d'habitation soumise à la réglementation environnementale RE2020, la DAACT doit être accompagnée d'une attestation de prise en compte de la réglementation environnementale, établie par un professionnel habilité. Sans cette attestation, votre dossier est incomplet.

La déclaration peut être déposée directement en mairie envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie d'Ussac.



## Recrutement d'agents recenseurs



Le prochain recensement se déroulera dans notre commune du 21 janvier au 20 février 2027. Pour sa réalisation, la commune recherche plusieurs agents recenseurs qui seront formés à cette tâche. Période de travail : de début janvier à fin février-début mars pendant environ 7 semaines.

Conditions : disponibilité quotidienne avec une large amplitude horaire, véhicule personnel, qualités relationnelles, moralité, neutralité, stabilité, discrétion, aptitude à appliquer une méthode, être organisé, savoir utiliser l'outil informatique, une bonne connaissance de la commune est un plus. Rémunération selon barèmes de l'INSEE.

Pour postuler, fournir un CV et une lettre de motivation à déposer à l'accueil de la mairie ou à adresser par mail à [ussacmairie@orange.fr](mailto:ussacmairie@orange.fr).



Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)

Par : Maxence M.  
Ussac Infos #01 - Septembre 2026  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)



## L'école face à la canicule

Face à la répétition des épisodes de fortes chaleurs, la commune poursuit ses actions pour améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives dans les écoles.

À l'école élémentaire, des climatiseurs ont été installés dans les classes de Mmes Goulmy, Folch, Sausse et Vincent. Ces équipements ont permis aux élèves de bénéficier de conditions plus agréables pendant les périodes de chaleur, tout en améliorant également le confort de leurs enseignantes.

Cette première étape se poursuit avec d'autres actions. Durant l'été, le restaurant scolaire de l'école maternelle a fait à son tour l'objet de travaux afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants lors des repas.

Par ailleurs, la commune a lancé des études concernant le bâtiment de l'école maternelle ainsi que l'ancien bâtiment, où sont notamment installées les classes de Mmes Escure, Laudy, Meraud et Serre. Ces études permettront d'identifier les solutions les plus adaptées pour améliorer durablement le confort thermique de ces locaux et mieux anticiper les épisodes de fortes chaleurs.

Ces différents projets témoignent de la volonté de la commune de poursuivre, progressivement et en fonction des possibilités techniques et financières, l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et des équipes éducatives, afin que chacun puisse évoluer dans les meilleures conditions possibles, été comme hiver.



## L'actualité de l'école

À l'approche des vacances estivales, l'école a vécu plusieurs moments de partage lors des traditionnelles festivités de fin d'année. L'ensemble de l'équipe enseignante et les élèves se sont investis pour offrir aux familles un aperçu des projets menés tout au long des derniers mois.

Au cycle 2 : les élèves de CE1 et CE1/CE2 (classes de Mmes Escure et Laudy) ont présenté leurs ateliers « arts du cirque »,

les élèves de CP (classes de Mmes Serre et Meraud) ont dansé lors des « P'tits bals traditionnels », les élèves de CE2 et CE2/CM1 (classes de Mmes Folch et Goulmy) ont fait participer leurs parents à des ateliers pétanque.

Au cycle 3 : les élèves de CM1 et CM2 (classes de Mmes Sausse et Vincent) ont dévoilé une représentation de danse de création, fruit d'un travail rigoureux sur le corps, l'espace et l'expression artistique.

En maternelle : la communauté éducative s'est réunie autour de la kermesse. Les plus jeunes ont profité d'ateliers ludiques organisés pour célébrer la fin de leur année scolaire dans une ambiance festive. De plus, les parents ont également pu assister à une présentation de chants et de danses avant de clore l'année scolaire.

Nous remercions les familles pour leur aide et leur présence, la municipalité pour son soutien continu, ainsi que le Cochonnet Ussacois pour l'organisation des ateliers pétanque.



## L'ALSH au parc du Reynou

Lors du dernier mercredi de l'année scolaire, l'accueil de loisirs est allé visiter le parc zoologique du Reynou à côté de Limoges. Tous les groupes étaient de sortie.

Le beau temps était également de la partie et les enfants ont pu découvrir un grand nombre d'espèces animales, du lion à la girafe en passant par les chèvres, les ours polaires et les loups, entre autres.

Ce fut une belle journée pour tous les enfants, ravis de cette découverte. Une jolie expérience à renouveler.



## L'été de l'ALSH

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs ont pu profiter d'un programme riche et varié, mis en place par une équipe d'animation motivée et créative.

Les Petits Loups et les Coyotes sont allés découvrir les animaux à la ferme de Brossard, ont bougé et dansé lors d'un atelier zumba avec Julie. Ils ont également fait des jeux collectifs, des jeux de relais et des parcours de motricité avec Fabrice. Ils se sont aussi essayés à la création de marionnettes.

Les Ours et les Stars ont pu essayer la pelote basque et ont eux aussi profité d'un atelier zumba avec Julie. Ils ont aussi dansé avec Dieynaba et se sont essayés à l'escalade et la slackline avec Frédéric. Les Ours ont découvert le cirque et les Stars ont pu participer à la préparation et répétition de la visite théâtralisée d'Ussac, organisée par le Pays d'art et d'histoire. Les Stars ont également participé à un escape game organisé par Mission Vézère qui a permis aux enfants de découvrir les milieux aquatiques. Ils ont pu aussi faire du baseball avec Profession Sport et participer à des ateliers théâtre avec Nina.

Et bien entendu, ils ont tous pu profiter des sorties à la piscine d'Allasac chaque mercredi et vendredi après-midi de ce formidable été à l'Imaginaire.



## Présentation de la bibliothèque

Située en bas de la salle polyvalente avec accès par un escalier à partir du rond point ou du grand parking, nous vous accueillons quatre jours par semaine :

Mardi 16h30 - 18h30  
 Mercredi 15h30 - 17h30  
 Jeudi 15h30 - 17h30  
 Vendredi 16h30 - 18h30

L'inscription est entièrement gratuite pour adultes et enfants, et vous permettra d'emprunter 3 livres, 3 bandes dessinées, une revue, 2 CD et 2 DVD pour une durée de 3 semaines et ceci à partir d'un stock de 4000 ouvrages, en partie renouvelé quatre fois par an.

Cette année encore, votre bibliothèque participera à plusieurs activités. Vous pourrez tout d'abord profiter du Forum des associations du 5 septembre pour faire connaissance avec des membres de l'équipe. Flavien Lange sera également présent pour vous présenter son Atelier pensée pratique.

Le samedi 3 octobre verra le retour annuel des Biblis en Folie : petits et grands peuvent nous rejoindre dans nos locaux pour des lectures et mini-débats.

Le 14 novembre et pour la troisième année consécutive, la dictée aura lieu en salle 2/3 : venez nombreux tester vos connaissances en orthographe !

Nous vous attendons avec impatience....

(article rédigé par les membres de la bibliothèque)



## Présentation de l'« Atelier pensée pratique »

Flavien Lange, philopraticien à Ussac, nous aide à prendre du recul et nous questionner pour mieux comprendre nos relations au quotidien.

Chaque mois, il nous propose des ateliers en groupe, à la bibliothèque d'Ussac, mais propose également un accompagnement personnel pour les personnes qui souhaitent retrouver du sens face à des situations qui les dépassent (voir les ateliers de septembre et octobre ci-contre).

Plus d'infos, sur [www.philonat19.fr](http://www.philonat19.fr).



Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)  
 Par : Maxence M.  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)

Madame Sales a créé MC Coiff en 1985. Ce salon fait partie du paysage commercial d'Ussac, au 2 rue des Remparts. Il a été repris par Marie, sa fille, qui y travaille depuis 22 ans, aux côtés d'Alexandre Morais Vieira depuis 19 ans, et de Mélanie, leur employée.

Marie, originaire d'Ussac, et Alexandre, de Brive, se connaissent depuis l'âge de 16 ans. Ils ont fait leurs classes et passé leur concours de coiffure ensemble. Une belle complicité qui se retrouve aujourd'hui dans leur travail.

Au fil des années, MC Coiff a fidélisé une clientèle de tous âges, venant parfois de loin. Sans publicité, le salon fonctionne essentiellement grâce au bouche-à-oreille, avec un planning régulièrement complet un à deux mois à l'avance. Pour rester au fait des techniques et tendances, Marie et Alexandre suivent régulièrement des formations et s'inspirent également des réseaux sociaux.

Attachés à leur commune et fiers d'être les seuls coiffeurs du bourg, ils apprécient particulièrement leur environnement. « On est tellement bien ici », résume Marie. Une adresse qui, depuis près de 40 ans, participe pleinement à la vie et à l'attractivité du bourg d'Ussac.



Installée à Ussac depuis trois ans, l'entreprise Sarrette Piscine – Carré Bleu a pris place au 16 avenue de la Gare, dans l'ancien local de l'entreprise PES.

Concessionnaire Carré Bleu pour la Corrèze, la Dordogne et le nord du Lot, l'entreprise possède aujourd'hui un effectif de quatre personnes : Jérémy Attard, dirigeant de deux techniciens pisciniers.

Elle propose un accompagnement complet : construction, rénovation, entretien, dépannage, analyse de l'eau et conseils techniques.

Plombier de métier, Jérémy Attard s'est spécialisé dans la piscine auprès des techniciens Carré Bleu. Pauline Seguin, responsable administrative et développement, a quant à elle été formée par le réseau, notamment sur les aspects techniques et chimiques liés à l'entretien des bassins.

Le secteur a beaucoup évolué : aujourd'hui, 80 % de leur activité concerne la rénovation, contre 20 % pour la construction. Les clients se tournent également vers des bassins plus petits, mais davantage équipés, avec banquettes immergées, balnéothérapie ou systèmes de traitement automatique.

Très attachée à son implantation locale, l'équipe apprécie la proximité avec les Ussacois et leur volonté de faire travailler les entreprises locales. Elle souhaite désormais aménager les extérieurs de son local avec une piscine d'exposition et un espace paysager, et proposer des ateliers certains samedis matin au printemps et en été.

De la conception à la réalisation, Carré Bleu accompagne ainsi ses clients pour imaginer une piscine adaptée à leurs envies, à leur environnement et à leur budget.







## Cindy REYNIER

5<sup>ème</sup> adjointe  
École et jeunesse

## Portrait d'élue

Depuis 2013, Cindy Reynier a fait d'Ussac son lieu de vie. Enseignante Maths-Sciences et coordinatrice apprentissage au lycée Pierre Caraminot d'Égletons, elle était déjà engagée dans la vie locale comme présidente de l'APE ainsi que secrétaire de SUD. Une expérience qui l'a naturellement rapprochée des enjeux liés à l'école et à la jeunesse.

Habitante de Lacombe, elle reste au quotidien au contact des Ussacois. École, ALSH, réfectoire ou même transports scolaires : les échanges avec les habitants nourrissent son action d'élue. Concilier mandat, activité professionnelle et vie familiale est toutefois exigeant. « C'est très chronophage », reconnaît celle qui se considère comme « hyperactive » !

Dans son champ d'action, elle souhaite placer le bien-être des enfants et des personnels au cœur des priorités. Végétalisation des cours d'école, amélioration de l'acoustique du restaurant scolaire, climatisation et aide aux devoirs figurent notamment parmi les projets.

Elle décrit Ussac comme une commune dynamique et attractive, par sa proximité avec Brive, ses associations et la place accordée à la jeunesse. Elle souhaite poursuivre cet élan avec davantage de manifestations destinées aux jeunes et des projets en lien avec la culture notamment, comme un cinéma en plein air, mais aussi des espaces de jeux.

Son message aux habitants est simple : « N'hésitez pas à vous investir. » Alors qu'Ussac est en plein essor, Cindy Reynier souhaite contribuer à faire vivre la commune et à dépasser son image de « ville-dortoir », avec une ambition : faire de l'école et de la jeunesse un moteur du bien-vivre à Ussac.

## Portrait d'agent

## Benjamin JOUSSIN

Directeur des services techniques



Derrière chaque chantier, chaque aménagement porté par la commune, il y a un important travail de préparation et de coordination. Depuis plus d'un an et demi, cette mission est assurée par Benjamin Joussin, directeur des services techniques.

À 34 ans, Benjamin est profondément attaché à sa commune, où il a grandi. Il rejoint les services techniques en 2015, au sein du secteur bâtiment. Dès 2016, il évolue vers les fonctions de chargé de travaux. Titulaire du concours de technicien territorial, il accède ensuite à la direction des services techniques.

Aujourd'hui, il coordonne une équipe de 11 agents, avec l'appui de Cyril Chapelle, responsable du centre technique. Ensemble, ils veillent au bon fonctionnement des services et à la réalisation des nombreux chantiers menés par la commune.

Benjamin Joussin pilote la partie marchés publics, prépare et suit les demandes de subventions, participe à l'élaboration et au suivi des budgets, planifie les travaux communaux et veille à leur bonne réalisation. Il assure également un lien permanent avec les administrés, la direction générale des services, les élus, les bureaux d'études et les différents partenaires financiers.

Entre anticipation, organisation et réactivité, Benjamin occupe un poste central dans la vie de la collectivité, au service des projets municipaux et de l'amélioration du cadre de vie des Ussacois.





## Travaux réalisés

1.



Climatisation de 4 salles  
de l'école élémentaire

2.



Climatisation du réfectoire  
de l'école maternelle

### Détails

1. Coût : 15 960.20 €

Subvention EDF : 1 600 € (400 €/split)

2. Coût : 12 207.30 €

Subvention EDF : 1 200 € (400 €/split)

3. Électrification complète du hangar situé derrière la Maison du Département

À noter : une demande de subvention CEE (Certificat d'économie d'énergie) a été faite afin d'obtenir une subvention supplémentaire à celle d'EDF sur l'installation des climatisations à l'école élémentaire et au réfectoire de l'école maternelle.

3.



Électrification du hangar de  
rangement à côté de la MDD

## Travaux en cours

Bassin d'ouvrage pour la  
reconstruction des réseaux  
d'eaux pluviales



Aménagement du Vergis







Marchons Amis

Du 31 mai au 7 juin, 13 randonneurs ont arpenté les sentiers de l'Aveyron. Des visites s'en sont suivies avec le château renaissance de Bournazel, les cités templières et les caves Gabriel Coulet à Roquefort.

Le 14 juin, 22 randonneurs ont visité le château des Milandes, assisté au spectacle de rapaces puis ont profité des beaux jardins.

Vendredi 19 juin 2026 s'est tenu l'assemblée générale du club.

Dimanche 4 octobre 2026, à l'occasion d'« Octobre rose », joueurs, bénévoles, partenaires, supporters et habitants seront réunis autour du sport, ensemble pour la sensibilisation et la solidarité.

Plusieurs manifestations sont à venir : tournoi de pâques, galettes des rois, arbre de Noël, loto et autres... À bientôt !



Club de l'amitié

Section belotte



Section danse

Les 20, 21 et 22 juin, 25 adhérents ont effectué un voyage «Entre Médoc et Océan».

Le programme comportait 3 visites importantes : le phare de Cordouan, Bordeaux et le Médoc.

Le 30 juin, 45 personnes inscrites à la section danse se sont retrouvées pour la dernière séance avant la fermeture estivale. L'activité reprendra le mardi 8 septembre à 20h30.

Depuis le 29 août et jusqu'au 5 septembre, 51 adhérents sont en voyage organisé à Bormes-les-Mimosas.

La saison s'achève avec de nombreux rendez-vous : le tournoi de printemps annuel, l'assemblée générale et la fête du club le 13 juin, ainsi que les marchés de pays.

Le Tennis Club Ussacois vous donne rendez-vous en septembre pour sa journée portes ouvertes, pour le forum des associations, ainsi que pour son tournoi masculin +35 ans du 12 au 27 septembre. Ce tournoi sera ouvert aux joueurs de NC à 15/1.



Tennis club Ussacois



## Vie associative



**Les Champs Tranquilles et les voisins solidaires**

Vendredi 17 juillet, se sont réunis les voisins des quartiers des Combes de Goudy, Jardonnies, Linards et Champs, pour une fête des voisins qui réunissait les membres des voisins solidaires et ceux de l'association des Champs Tranquilles. Privés de quelques-uns dû au concert de Brive Festival, nous essaierons l'an prochain de fixer la date en fonction des paramètres festifs locaux.

Certaines courses et entraînements ont été annulés, et pourtant une trentaine de courses se sont courues et pas des moindres. 10 kms : St viance, Bayonne - Semis marathons : de Biarritz à Albignac en passant par Royan Marathons : de Genève à Caen ou encore Saumur - Trails : Voutezac, le Lioran, Donzenac... La fierté du RCU se mesure dans la difficulté, la sagesse et la simplicité. Elle reste le véritable baromètre de sa vraie valeur. Félicitations à toutes et tous les membres du RCU.



**Running club Ussac**



L'APE organise son assemblée générale le mardi 22 septembre, à la salle polyvalente 1, à 20h00. Cette année, l'APE et le groupe des élus des parents représentants se scindent. Il n'y aura pas d'inscription à la liste des représentants lors de l'AG. Il faudra vous rapprocher de la directrice pour former une liste.

Cette année, SUD va accueillir 94 enfants, âgés de 2 à 10 ans et répartis en 7 groupes. Au programme : activités d'équilibre et vélo, pétanque, rugby flag et bien d'autres ! Chaque enfant sera pris en charge à 16h45 à l'école, en tenue de sport et avec une gourde, et vivra 5 activités sportives dans l'année.

Un immense merci aux bénévoles qui oeuvrent toute l'année !



**Sports Ussac découverte**



**Forme & Santé**

Forme & Santé s'est retrouvée autour d'un buffet champêtre en présence de Monsieur le Maire, accompagné de Thierry Couturier. À l'occasion du départ en retraite de Marie Claire Deyzac, chacun(e) lui a rendu hommage après près de 30 ans passés dans l'association !

La reprise des séances aura lieu à partir du lundi 7 septembre.







Pour cette rentrée, l'association vous propose un cours de Jazz adulte débutant, jazz adulte confirmé, jazz enfants, contemporain adulte, un cours de Fit Dance, un cours de pointes, un cours de barre à terre, des cours d'éveil (à partir de 4 ans), d'initiation, classique enfants et adultes. Pour tout renseignement, consultez notre blog à <https://danseetloisirsussac.over-blog.com/>

L'association fait sa rentrée le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026 à 14 h 00. Nous vous proposons de la peinture sur soie, de la couture, des travaux d'aiguilles, tricot, crochets et broderies. Notre objectif est de réunir les compétences de tous, de favoriser les rencontres intergénérationnelles, les échanges de savoirs et d'entraide entre les adhérents.

Contacts : 06 26 57 39 83 ou 06 80 61 97 13



Soie et couleurs  
et Loisirs créatifs



Notre association, encadrée par notre professeur Pascale Kuentz, nous permet de découvrir les techniques de la peinture acrylique et d'exprimer nos talents les lundis de 14h à 17h. Nous exposons nos œuvres un fois par an, tout le mois de juin, dans la salle du Conseil à la mairie d'Ussac. Nous serons présentes aux JNA les 2,3 et 4 octobre.

Découvrez « Être » pour la pratique du Taï Chi le 5 septembre 2026, à l'occasion du Forum des associations d'Ussac. Le Taï Chi est une gymnastique où la lenteur des mouvements permet de déceler les blocages et de laisser passer le courant énergétique. Nous sommes un petit groupe de tout âge et pratiquons à la salle polyvalente 1, tous les jeudis de 18h45 à 19h45, de septembre à juin.



## Nouvelle association Ussacoise !

Si vous avez envie de chanter en groupe, accompagnés à la guitare et guidés par Fabien Franchet, CHORUSSACHORD, vous accueille dès la rentrée à Ussac. Une nouvelle association, ouverte à tous, dès 15 ans, et nul besoin de « bien chanter pour se faire du bien en chantant ». Clairement pop rock, en français et en anglais, une chorale moderne, pour tisser des liens et participer activement à l'animation de notre commune. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au forum des associations d'USSAC le 5 septembre ou prendre contact.

### ChorUSSACHord

répétitions  
mercredi ou vendredi soir à définir  
19h - 20h30 - salle à déterminer

pour qui  
tout le monde, tous niveaux, dès 15 ans

association loi 1901

Adhésion annuelle : 10€

Fabien — 06 88 54 60 35  
chorussachord@netc.fr



Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)  
Par : Maxence M.  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)

## Unis pour bien vivre à Ussac

### Les indemnités des élus : un choix, pas une obligation...

La loi fixe des plafonds d'indemnités, mais **n'impose pas d'en appliquer l'augmentation**. Le choix revient au conseil municipal. La délibération du 9 avril 2026 porte les indemnités mensuelles **de 8 630,47 € à 9 926,10 €**, soit un **surcoût annuel de 15 476,88 €**. Nous ne contestons pas le principe de l'indemnisation des élus. Nous interrogeons le choix d'augmenter cette dépense dans un contexte de finances contraintes. **Était-il réellement nécessaire d'augmenter les indemnités des élus alors que d'autres priorités concernent directement les habitants ?**

### Promesse de campagne : l'ABS attendra...

Durant la campagne électorale, il nous a été reproché de ne pas avoir effectué durant le mandat précédent l'**Analyse des besoins sociaux (ABS)**, alors que sa réalisation était présentée comme un engagement important et urgent. Nous avons appris qu'elle serait différée afin d'attendre les résultats du prochain recensement, qui sera réalisé en 2027 et dont les données détaillées ne seront disponibles qu'à partir de 2030. L'argument interroge : **pourquoi ce qui était présenté hier comme urgent peut-il aujourd'hui attendre plusieurs années ?** Pourtant, les populations de référence issues du recensement 2023 sont d'ores et déjà officielles et sont entrées en vigueur le 1er janvier 2026 (décret n° 2025-1362 du 26/12/2025). Elles constituent donc déjà des données démographiques récentes sur lesquelles une analyse des besoins sociaux peut s'appuyer.

**Nous demandons simplement de la cohérence entre les engagements pris avant et après l'élection.**

### Un déménagement qui interroge...

La **Maison du Département et l'accueil de la mairie** ont été inaugurés en mars 2024 après des aménagements, réalisés en concertation avec les services du Département et son Président, et destinés à accueillir les services et les usagers dans de bonnes conditions. Nous apprenons aujourd'hui que la Maison du Département serait elle aussi appelée à rejoindre les locaux de la mairie, moins de trois ans après son installation. Cette réorganisation doit être expliquée : **pour quelles raisons, à quel coût et avec quelles garanties pour les usagers et les agents, notamment en matière de confidentialité ? Les deniers publics et les services aux habitants méritent de la clarté, de la cohérence et de la transparence.**

Nous souhaitons une **bonne rentrée à tous les ussacoises et ussacois.**

Jean-Philippe Bosselut, Joëlle Goulmy, Philippe Batista, Catherine Lévêque Chevreuil, Pascal Castelli  
**UNIS POUR BIEN VIVRE À USSAC - unispourbienvivreaussac@gmail.com**



## Engager pour Ussac





Samedi 5

- **Forum des associations à partir de 16h30, suivi de l'accueil des nouveaux habitants à 18h30**  
- Parc municipal des sports René Poignet - Entrée gratuite. **LIEU INÉDIT**

Jeudi 10

- **Atelier pensée pratique - Thème : Puis-je tolérer ce qui me dérange ?** - Bibliothèque à 20h30 - Tarif 12 €.

Dimanche 13

- **Vide-grenier** - Parc municipal des sports René Poignet de 8h à 18h - Buvette et restauration sur place.

Mardi 22

- **Conseil municipal** - Salle du Conseil municipal à 18h30 - Ouvert au public.

Octobre

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4

- **Journées nationales des artistes** - Salle polyvalente n°1.

Dimanche 4

- **Fête de la nature** - Salle polyvalente n°2 et extérieur de 10h à 18h - Entrée gratuite.

Mardi 13

- **Atelier pensée pratique - Thème : Dois-je douter de moi-même ?** - Bibliothèque à 20h30 - Tarif 12 €.

Lundi 26

- **Don de sang** - Salle polyvalente de 15h30 à 19h.

Les randonnées

| MARCHONS AMIS - PROGRAMME DES RANDONNEES DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2026          |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|----------------------------------------------|---------------|--------------|
| Rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente à 13h20 pour le covoiturage |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| SORTIES DU MERCREDI                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| Date                                                                           | Annotation                                                                                                                                                                                                                                                                               | Commune            | Départ de la rando  | Nom du circuit                               | Distance (Km) | Dénivelé (m) |
| 02 09 26                                                                       | nouvelle                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ST-SORNIN-LAVOLPS  | église              | forêt domaniale                              | 9,2           | 125          |
| 09 09 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | STE-FEREOLE        | église              | Travassac – Laubeyrie                        | 8,5           | 290          |
| 16 09 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | SALON-la-TOUR      | école               | entre étangs et château                      | 8,5           | 140          |
| 23 09 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | PALAGINGS          | mairie ou église    | Les Puys                                     | 8,6           | 140          |
| 30 09 26                                                                       | nouvelle                                                                                                                                                                                                                                                                                 | BEYSSAC            | rue des écoles      | La Siauve                                    | 9,9           | 230          |
| 07 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ST-HILAIRE PEYROUX | église              | de crêtes en vallons ( le moulin de Burquet) | 8,3           | 330          |
| 14 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | LAGUENNE           | rue du Vieux Moulin | Les vignes – le Bourg                        | 8             | 180          |
| 21 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | BRANCEILLES        | P. de la cave       | autour du vignoble                           | 8,5           | 160          |
| 28 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | CUBLAC             | église              | sentier de la mine                           | 8             | 200          |
| SORTIES DU DIMANCHE                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| Date                                                                           | Annotation                                                                                                                                                                                                                                                                               | Commune            | Départ de la rando  | Nom du circuit                               | Distance (Km) | Dénivelé (m) |
| 06 09 26                                                                       | nouvelle                                                                                                                                                                                                                                                                                 | LA CHAPELLE-AUZAC  | Église de Revivigne | circuit des 3 fours                          | 12            | 230          |
| 20 09 26                                                                       | nouvelle                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ARNAC-PORPADOUR    | P. du château       | forêt Domaniale – pierre des 4 communes      | 12            | 200          |
| 04 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | BRIVE-la-Gaillarde | Iycée Sahuet        | Chèvrecojis – Marcillac                      | 11,5          | 320          |
| 18 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | OBJAT              | lac                 | Murat                                        | 11,7          | 190          |
| 25 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | AUBAZINE           | entrée du bourg     | les cascades, le moulinot, le canal          | 9             | 280          |
| PETITES RANDONNEES DU MARDI                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| 01 09 26                                                                       | Les petites randonnées du mardi (environ 6 kms avec peu de dénivelé) se font en semaine paire Elles sont réservées aux adhérents de l'association Rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente à 13h20 pour un départ à 13h30 La destination est proposée au départ sur le parking |                    |                     |                                              |               |              |
| 15 09 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| 29 09 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| 13 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |
| 27 10 26                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                     |                                              |               |              |

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

- À BRIVE, le 4 juin 2026, de Romy RIGONDEAU au foyer de Clément RIGONDEAU et Lise JACOB.
- À BRIVE, le 19 juin 2026, de Léontine MOMOT et Ulysse MOMOT au foyer de Benjamin MOMOT et Alysson LACAM.
- À BRIVE, le 9 juillet 2026, de Hortense LAGARDE au foyer de Antoine LAGARDE et Marie-Luce DOUSSEAUD.
- À BRIVE, le 30 juillet 2026, de Emilio DELMAS au foyer de Franck DELMAS et Aurélie CARVALHO.
- À BRIVE, le 4 août 2026, de Amélia ROY au foyer de Anthony ROY et Sarah FERREIRA DE CARVALHO.

Décès

Toutes nos condoléances aux familles.

- À ARGENTAT, le 30 mai 2026, de Louis ROY, âgé de 88 ans.
- À BRIVE, le 27 juin 2026, de Christian VIDAL, âgé de 78 ans.
- À BRIVE, le 4 juillet 2026, de Corinne LEFEVRE, épouse BAYLE, âgée de 53 ans.
- À BRIVE, le 24 juillet 2026, de Nicole PEYREBRUNE, épouse JEOFFRE, âgée de 80 ans.

Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)  
Par : Maxence M.  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)

ÉTAT-CIVIL

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux époux.

- À USSAC, le 6 juin 2026, de Damien BISAULT et Marie FAURE.
- À USSAC, le 13 juin 2026, de José TEIXEIRA et Marie DOUNIES.
- À USSAC, le 20 juin 2026, de Houari BELHADJI et Meryll FIOT.
- À USSAC, le 4 juillet 2026, de Romaric KABBA-DALLI et Marie-Angélique DABLANC.
- À USSAC, le 31 juillet 2026, de Sébastien LAURENSOU et Olivia CHENUT.







**SAMEDI**  
**5**  
**SEPT.**  
— 2026 —

# FORUM DES ASSOCIATIONS

ET ACCUEIL DES **NOUVEAUX HABITANTS**

**16H30**  
OUVERTURE DU FORUM  
AU PUBLIC

**18H30**  
ACCUEIL DES  
NOUVEAUX HABITANTS

**19H00**  
APÉRITIF CONVIVAL

En cas de mauvais temps,  
l'événement sera maintenu  
et déplacé dans la salle polyvalente.

**PARC MUNICIPAL  
DES SPORTS  
RENÉ POIGNET  
D'USSAC**

*inédit!*

USSAC



**ENTRÉE  
GRATUITE**

# FÊTE de la NATURE

**USSAC**

**DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026**

**DE 10H À 18H**

**ANIMATIONS  
POUR TOUS**

**DÉCOUVERTES  
NATURE**

**EXPOSITIONS  
& STANDS**

**SALLE POLYVALENTE 2-3 ET EXTÉRIEUR**

USSAC  
Une ville à la campagne

**Groupama**

**ici**  
Limousin

**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT



Publié le : 02/09/2026 16:03 (Europe/Paris)  
Par : Maxence M.  
[https://www.ussac.fr/documents\\_administratifs/77059](https://www.ussac.fr/documents_administratifs/77059)